Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 octobre 2026

À Avignon, l'île Piot muscle ses digues face au Rhône

Achevé à l'été 2026, le chantier de renforcement des digues de l'île Piot représente 3,4M€ d'investissement et protège 5 500 personnes des crues du Rhône, tandis que les berges ont fait l'objet d'un réaménagement paysager.

À Avignon, l'île Piot dispose d'un rempart renforcé face aux débordements du Rhône. Achevés à l'été 2026, les travaux engagés par le Grand Avignon ont permis de rehausser et de consolider les digues sur ce secteur exposé, entre le pont de l'Europe et le chemin de la Traille. Un chantier à 3,4M€, financé par le Grand Avignon, l'État, la Région Sud, le Département de Vaucluse, la Ville d'Avignon et la Compagnie nationale du Rhône, et qui concerne aussi les équipements de loisirs, les activités économiques et les cheminements fréquentés par les habitants.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 octobre 2026

Des digues consolidées sur plus d'un kilomètre

Située dans le lit majeur du Rhône, l'île Piot reste vulnérable aux montées des eaux. Les crues de 1856, puis celles de 2002 et 2003, ont rappelé la nécessité de renforcer les ouvrages existants. Les études de sécurisation engagées après ces derniers épisodes ont finalement débouché sur ce chantier d'ampleur. Le dispositif comprend 1 200 mètres de murs en béton, 130 mètres de merlon-digue, des protections amovibles et 405 mètres de voirie rehaussée. Deux niveaux de protection ont été définis selon les secteurs, en fonction des repères hydrauliques retenus : une crue vicennale entre le pont de l'Europe et le centre de loisirs de la Barthelasse, une crue biennale au-delà, jusqu'au chemin de la Traille. Ces références correspondent respectivement à une probabilité annuelle de survenue de 5 % et de 50 %. Cependant renforcer la digue ne signifie pas supprimer tout risque d'inondation, habitants et acteurs locaux restent vigilants.

De gauche à droite : Yvan Bourelly, vice-président délégué à la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, Olivier Galzi, Président du Grand Avignon, Thierry Lagneau, Président par interim du Département de Vaucluse, Thibault de Cacqueray, sous-préfet de Vaucluse et Michel Bissière de la Région Sud Provence-Alpes-

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 octobre 2026

Côte-d'Azur
Des digues renforcé Copyright Grand Avignon

Des berges plus accueillantes
Les secteurs de Bagatelle, du chemin de l'île Piot et de la route départementale 228 ont également été réaménagés, en concertation avec la Ville d'Avignon. Revêtements repris, circulations repensées, cheminements améliorés et espaces de repos créés, l'opération est de concilier sécurité et qualité de vie. Douze arbres et près de 600 arbustes ont été plantés. Les finitions des ouvrages ont été choisies avec l'Architecte des Bâtiments de France, pour préserver l'harmonie de ce site situé face aux monuments historiques d'Avignon : les remparts, le pont Saint Bénézet, le petit palais, le palais des papes, le rocher des Doms…

Un effort qui dépasse l'île Piot
Le Grand Avignon reste confronté à un défi plus vaste : plus de 100 000 habitants de l'agglomération vivent en zone inondable, 85km de cours d'eau et 75 km de digues parcourent son territoire. À la confluence du Rhône et de la Durance, la prévention repose autant sur l'entretien des digues que sur la préparation aux situations de crise et la prise en compte du risque dans l'aménagement urbain. Les études pour renforcer la protection de l'île de la Barthelasse doivent également être relancées. Dans la continuité des aménagements réalisés, de nouvelles liaisons cyclables sont par ailleurs prévues le long de la route de l'Islon, avec un raccordement vers le pont du Royaume.

Le financement en détail
Le montant total de l'opération s'élève à 3,4 M€, financés par le Grand Avignon (268 952 €), l'État (1 340 000 €), la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (1 005 000 €), le Département de Vaucluse (335 000 €), la Ville d'Avignon (330 000 €) et la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) (176 048 €).
Mireille Hurlin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !